

DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TILLY-SUR-SEULLES

N°06/2017

SEANCE DU 20 AVRIL 2017

Date de convocation : 13 avril 2017	L'an deux mille dix-sept, le vingt avril, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal légalement convoqué, en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du CGCT, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel LESERVOISIER, Maire.
Date d'affichage : 13 avril 2017	
Nombre de Conseillers en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 18	Présents : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT (arrivé à 19h05).
	Absents excusés : Corinne BOUTEMY donne pouvoir à Grégory YVETOT, Bérengère JARDIN donne pouvoir à Stéphane JACQUET, Philippe LECOQ donne pouvoir à Florence HUONG, André ELISABETH donne pouvoir à Jean HASLEY.
	Secrétaire de séance : Florence HUONG.

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2017,
- Vote des taux d'imposition de l'année 2017,
- Budget Commune :
 - Adoption du budget primitif de l'année 2017,
 - Engagement des travaux concernant l'éclairage public de la Rue du Bois d'Orceau,
- Budget Assainissement :
 - Attribution du marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la Rue du Bois d'Orceau.

QUESTIONS DIVERSES

Ajout de points à l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Budget commune : Demande de subvention exceptionnelle du Caen Moto Club ;
- Budget commune : Demande de subvention exceptionnelle pour une sortie botanique.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16		

Monsieur Stéphane JACQUET, Adjoint, demande le recours **au scrutin public**. Monsieur le Maire soumet cette demande au Conseil Municipal qui à l'unanimité accepte l'application du vote au scrutin public, conformément à l'article L. 2121-21 alinéa 1^{er} du CGCT.

Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2017

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2017.

19h05 : Arrivée de Monsieur Grégory YVETOT.

Celui-ci est adopté à l'unanimité et signé.

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

Vote des taux d'imposition communaux Année 2017

Monsieur le Maire rend compte des réunions organisées par la Communauté de Communes Seules Terre et Mer pour la détermination de leurs taux d'imposition de l'année 2017. Après avoir présenté la méthode retenue, il soumet plusieurs propositions concernant la fixation des taux d'imposition communaux pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer les taux d'imposition communaux pour l'année 2017 comme suit :

	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	7.66 %	7.66 %
Taxe foncière (bâti)	14.74 %	14.74 %
Taxe foncière (non bâti)	19.93 %	19.93 %
Cotisation foncière des entreprises	9.43 %	

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Commune :
Adoption du budget primitif 2017**

Monsieur le Maire donne lecture et commente le budget primitif 2017 de la commune en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 de la commune arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 145 187.69	1 145 187.69
Section d'investissement	1 897 537.02	1 897 537.02

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget commune :
Engagement des travaux concernant l'éclairage public
de la Rue du Bois d'Orceau**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la réfection de la Rue du Bois d'Orceau et de l'aménagement des abords du groupe scolaire, il est nécessaire d'engager des travaux concernant l'éclairage public.

Il présente le devis du SDEC Energie qui comprend 16 foyers, 8 prises pour guirlandes, 16 mâts et 500 mètres de réseau, pour un coût total de 92 503.74 € T.T.C. Le reste à charge pour la commune étant de 57 814.84 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'engager les travaux concernant l'éclairage public de la Rue du Bois d'Orceau dont la contribution communale s'élève à 57 814.84 € ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte d'engagement et tout document utile dans ce dossier ;
- Dit que la dépense sera imputée en fonctionnement, à l'article 6554 – Contributions aux organismes de regroupement.

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

Budget Assainissement :
**Attribution du marché de travaux de réhabilitation des réseaux
d'eaux usées de la Rue du Bois d'Orceau**

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offre a été lancé par le groupement de commande formé avec la Communauté de communes Seules Terre et Mer pour la réalisation des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la Rue du Bois d'Orceau. Il présente les 5 offres reçues :

	Eaux usées	Eaux pluviales	Total H.T.
BERNASCONI TP	78 368,00 €	77 014,00 €	155 382,00 €
EIFPAGE Route Ouest	81 635,90 €	79 807,40 €	161 443,30 €
SOGEA	80 833,50 €	88 376,50 €	169 210,00 €
CISE TP	102 506,50 €	127 317,00 €	229 823,50 €
MARTRAGNY TP	75 857,60 €	85 775,80 €	161 633,40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de retenir l'offre de l'entreprise BERNASCONI TP, pour la partie travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la Rue du Bois d'Orceau, d'un montant de 78 368,00 € H.T. soit 94 041,60 € T.T.C. ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir ;
- Dit que la dépense sera imputée en investissement à l'article 2315 – Installations techniques.

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

Budget commune :
Demande de subvention exceptionnelle du Caen Moto Club

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de participation exceptionnelle du Caen Moto Club pour le feu d'artifice organisé le samedi 17 juin 2017. En 2016, une subvention de 600 € avait été allouée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder au Caen Moto Club une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € ;
- Dit que la dépense sera imputée en fonctionnement à l'article 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations.

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

Budget commune :
Demande de subvention exceptionnelle pour une sortie botanique

Monsieur le Maire indique que la commission environnement, en collaboration avec l'union cycliste de Tilly, organise une sortie botanique le **13 mai 2017 à 14h30**.

Dans ce cadre, l'union cycliste sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder à l'union cycliste de Tilly une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € ;
- Dit que la dépense sera imputée en fonctionnement à l'article 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations.

POUR : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT, Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Stéphane JACQUET ayant pouvoir de Bérengère JARDIN, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY ayant pouvoir de André ELISABETH, Christiane FAUDAIS, Florence HUONG ayant pouvoir de Philippe LECOQ, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT ayant pouvoir de Corinne BOUTEMY.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Clos les jours, mois et an que susdits.

Le Maire
Daniel LESERVOISIER

AFFICHAGE LE 26/04/2017